Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt domaniale (FD) LARFEUIL

et tableau de bord des indicateurs de suivi

Présentation de l'aménagement

- Période couverte par le document de gestion durable (aménagement) : 2023-2037
- Surface : 828,6346 hectares
- Traitement en futaie régulière sur 636,13 ha
- 192,50 ha sont des milieux classés hors sylviculture (dont une part majoritaire de zones humides)
- Principales essences : Douglas (24%) et Epicéa Commun (31%)
- Un groupe d'intérêt écologique de 152,55 ha est composé d'un ensemble de zones humides ouvertes ou boisées.

Tableau de bord des indicateurs de suivi

Biodiversité

- Nombre d'arbres bio identifiés : Trame d'arbres à haute valeur écologique conservés en martelage ; 103 arbres bio identifiés sur l'Etat d'assiette 2024.
- 3 sites Natura 2000 (97,28 ha) : ZPS Plateau de Millevaches (21,92ha), ZSC « Lande et zones humides de la Haute Vézère » (7,56 ha) et ZSC « Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret Bel Air » (67,8 ha).
- Surface en HSN-LE : 152,55 ha
- Surface en ILS : 37,49 ha
- Surface en ILV : 0 ha

Dialogue forêt-société et accueil du public

- Accueil du public : Fréquentation rurale et touristique autour du village de Clédat et sur les chemins de randonnées (ski de fond, PDIPR, circuit de randonnée "retrouvance").
- Concertation avec les parties prenantes :
    - Projet de convention en cours avec la Communauté de communes Vézère Monédières Milles Sources pour la gestion des abords du village de Clédat;
    - Mise en place de convention de pâturage dans les zones ouvertes et à titre expérimental dans les Epicéas ;
    - Partenariat avec la fédération départementale des chasseurs de la Corrèze pour la gestion du lot n°1 en traque affût (projet comportant un volet pédagogique);
    - Travail en collaboration avec le PNR de Millevaches, le CEN Nouvelle-Aquitaine, le bureau d'études Geo Sol Eau, le CBN Nouvelle-Aquitaine et les financeurs (Agence de l'Eau Adour-Garonne et la région Nouvelle-Aquitaine) pour les projets de restauration des Sources de la Corrèze et la tourbière de la Nocaudie.

Renouvellement des forêts / Gestion durable

- Le groupe de régénération est de 204,64 ha.
- La surface à reconstituer (plantations) est de 14,99 ha.
- Diversification des modes de renouvellement des épicéas, notamment par des expérimentations de régénération naturelle assistée et de plantations sous couvert.
- L'essence objectif principale sera toujours en mélange avec une ou deux autres essences.

Production

- Volume de bois : La prévision de récolte est fixée à **6 167 m³/an** en moyenne (nouvel aménagement forestier 2023).

  Etat d'assiette 2024 :

  - Volume de bois désigné de 6962,62 m^3 (sur pied)
  - Produits bois résineux (bois d'industrie et bois d'œuvre)

  Etat d'assiette 2025 : programme à venir

  - Volume à désigner de 6364 m^3 (sur pied)
  - Produits bois résineux (bois d'industrie et bois d'œuvre)
- Volumes accidentels et sanitaires : 0 m^3
- Destination des bois : les grandes orientations commerciales imposent à minima 90% en bois façonnés et le reste, 10%, en autres modes (gré à gré et ventes publiques).

Risques

- Protection contre les incendies de forêts : le risque incendie va s'accroître avec le changement climatique. Ce risque a fait l'objet d'une étude dans le cadre d'un rapport de stage (carte du risque incendie sur la forêt).
- Dépérissement des peuplements : Dépérissement des épicéas et des grandis.

Equilibre forêt gibier

- La forêt domaniale de Larfeuil a été divisée en 3 lots de chasse mis en location. Le lot 1 de Clédat (570 ha), le lot 2 de la Fontchaunade (65 ha) et le lot 3 de la Naucodie (145 ha). Les plans de chasse seront adaptés pour garantir le renouvellement des peuplements dans de bonnes conditions (stabilisation du chevreuil, augmentation des prélèvements pour le cerf).
- Les plantations sont systématiquement protégées (répulsif). Pour l'année 2025, les résultats de Brossier-Pallu sont de 16% de dégâts dus au gibier en moyenne ;
- L'augmentation sensible des régénérations artificielles pendant cette période d'aménagement va nécessiter une vigilance particulière.

Eau

- Prise en compte des enjeux eau : intégration dans les contrats d'exploitation et de travaux de prescriptions en matière de protection de milieux et espèces protégées (Eau et Biodiversité…)
- Pas de captage d’eau sur la forêt
- Groupe d'intérêt écologique de 152,55 ha composé d'un ensemble de zones humides ouvertes ou boisées. Un inventaire a été réalisé par le réseau national ONF habitat-flore en 2020 sur ces milieux.
- Projets de restauration phares avec les acteurs du territoire : restauration de la tourbière de la Naucodie, des Sources de la Corrèze et de la zone humide de Clédat.